



## CHARTE ÉTHIQUE

### Association de Danse Classique Chinoise

#### Chapitre 1 : L'éthique de l'association

L'association est un espace d'apprentissage, de partage culturel et d'épanouissement personnel à travers la danse classique chinoise.

Elle s'adresse à toute personne souhaitant découvrir, pratiquer ou soutenir la danse et les arts associés.

Les maîtres-mots de l'association sont : **respect, bienveillance et solidarité.**

Chaque membre s'engage à participer dans cet esprit, sans jugement ni exclusion.

L'association n'a pas pour vocation de compétition ni d'endoctrinement politique ou religieux, mais de favoriser la beauté, l'harmonie et le vivre-ensemble.

#### Chapitre 2 : Image et engagements de l'association vers l'extérieur

L'association s'engage :

- à ne pas associer son image à des partenaires ou projets contraires à ses valeurs ;
- à ne pas s'engager dans des actions politiques, religieuses ou sectaires ;
- à promouvoir la danse comme un art culturel et artistique, dans un cadre d'ouverture et de respect.

#### Chapitre 3 : Règles d'éthique envers les professeurs et intervenants

L'association s'engage :

- à fournir un cadre respectueux pour la transmission des savoirs ;
- à reconnaître le rôle et l'expertise des professeurs et intervenants ;

*Paraphé (obligatoire) 1/3*



- à mettre à disposition les outils et informations nécessaires pour un bon déroulement des cours et ateliers.

Le professeur ou intervenant s'engage :

- à respecter les statuts, le règlement intérieur et la charte éthique ;
- à transmettre ses connaissances avec respect, sans discrimination ni jugement ;
- à favoriser un climat d'écoute, de confiance et de progression artistique ;
- à respecter les élèves et les bénévoles dans leur engagement.

## **Chapitre 4 : Règles d'éthique envers les adhérents**

L'association s'engage :

- à protéger les données personnelles des adhérents (conformément au RGPD) ;
- à proposer des activités accessibles, non compétitives et non discriminatoires.

L'adhérent s'engage :

- à respecter la présente charte ainsi que le règlement intérieur ;
- à se montrer ponctuel et assidu pour assurer une bonne dynamique de groupe ;
- à adopter une attitude respectueuse envers le professeur, les bénévoles et les autres danseurs ;
- à encourager, soutenir et participer à une atmosphère bienveillante ;
- à s'abstenir de comportements blessants (moqueries, critiques injustes, tensions).

## **Chapitre 5 : Règles d'éthique envers les bénévoles et partenaires**

L'association s'engage :

- à valoriser et reconnaître l'investissement des bénévoles ;
- à travailler dans le respect des règles éthiques des partenaires culturels et associatifs.



Le partenaire s'engage :

- à respecter les valeurs et l'image de l'association lors de toute collaboration.

## Chapitre 6 : Vivre-ensemble et esprit collectif

Chaque acteur de l'association (adhérent, professeur, bénévole, parent, partenaire) s'engage à cultiver un climat de confiance et de respect mutuel. La danse, en tant qu'art du cœur, ne peut s'épanouir que dans la coopération, la bienveillance et le partage.

### Engagement de l'adhérent

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_,

adhérent(e) (ou représentant(e) légal(e) de l'enfant : \_\_\_\_\_),  
reconnais avoir pris connaissance de la Charte Éthique de l'Association et m'engage à la respecter.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ /20 \_\_\_\_

**Signature précédée de la mention « *Lu et approuvé* »**

*Paraphé (obligatoire) 3/3*

